

VÉTROZ

La taxe au poids en 2^e lecture

Scène confuse lundi soir en toute fin de séance du Conseil général à Vétroz. Alors que le groupe de l'Alternative Vétrozaine avait déposé plusieurs amendements sur le règlement des déchets, ils ont été discutés mais sans vote. Le bureau du Conseil général n'a pas accepté de les traiter lors de ce plénum puisqu'ils n'avaient pas été transmis dans les délais. Le président du législatif, Pierre-Michel Venetz, a précisé qu'ils seraient traités en deuxième lecture dans le courant du mois de novembre. Le règlement, accepté par 25 voix contre 2 et une abstention, n'est dès lors pas encore totalement entériné. **SJ**



Vingt-cinq d

Les